

ACTIVITÉS DIVERSES

Nouvelles d'ici et de partout**Le CICR intensifie son action au Yémen**

Au début de l'automne 1962, à la suite de la mort de l'Imam Ahmed et du renversement de son successeur, l'Imam El Badr, éclatait le conflit du Yémen qui allait mettre aux prises les forces républicaines du président Sallal aidées par les Egyptiens et les guerriers royalistes retranchés dans les régions montagneuses du pays. Une année après le début de ces événements, le Comité international de la Croix-Rouge constate que les combats continuent et qu'il y a toujours de nombreuses victimes à secourir. En réponse à l'appel qu'il avait lancé au début de l'année, le CICR a reçu de quelques Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge des secours en argent et en nature qui lui ont permis de procéder, dans la République arabe du Yémen, à des distributions de médicaments pour une valeur de 125 000 francs suisses. Pour l'instant, les besoins en médicaments paraissent couverts dans cette partie du pays, où existent des hôpitaux et où des médecins exercent leur activité. Cependant le CICR maintient à Sanaa une délégation qui cherche à apporter son assistance, dans le cadre des Conventions de Genève, aux victimes des événements, notamment aux détenus militaires et civils dont il a pu visiter un certain nombre. Des démarches sont en cours actuellement pour étendre et développer cette assistance.

La situation du côté royaliste pose des problèmes différents et plus difficiles, car les forces de l'Imam luttent dans des régions d'accès malaisé et sont pratiquement dépourvues de tout secours d'ordre médical. Dans le courant de l'été, le CICR a chargé le Dr Jean-Maurice Rubli, délégué-médecin, de procéder à une appréciation générale de la situation. Cette nouvelle expertise, qui a

conduit le représentant du CICR aux confins méridionaux de l'Arabie séoudite et, à l'intérieur du Yémen, au quartier-général de l'Imam El Badr, a permis de constater l'absence complète de service de santé dans l'armée royaliste et le manque total de médecins et d'hôpitaux.

À l'heure actuelle, deux médecins mis à la disposition du CICR par la Croix-Rouge suisse, les D^{rs} Edwin Spirgi et Anton Wild, se trouvent dans le territoire du Yémen aux mains des forces royalistes où ils préparent une action médicale de plus vaste envergure. Le CICR, en effet, est résolu à prendre de nouvelles mesures en faveur des victimes des combats jusqu'à présent restées sans soins. Il prévoit pour cela d'augmenter le nombre des équipes médicales travaillant à l'intérieur du Yémen et de créer un hôpital de campagne dans le nord du pays, à proximité de la frontière séoudienne. L'un de ses délégués, M. Michel Martin, séjourne présentement à Djeddah, où il étudie les plans de cette action.

En Afrique sub-équatoriale

Le délégué du CICR en Afrique sub-équatoriale, M. Georges Hoffmann, aura bientôt terminé la première étape de l'importante mission qu'il accomplit en Afrique depuis près de sept mois. De Rhodésie du Sud, où se trouve le siège de la délégation, il s'est rendu dans quatorze pays : l'Angola, la République de l'Afrique du Sud, (où il a séjourné à cinq reprises), le Basoutoland, le Congo (Léopoldville), le Kénya, Madagascar, l'île Maurice, le Mozambique, l'Ouganda, la Rhodésie du Nord, le sud-ouest africain, le Swaziland, l'île de la Réunion et le Tanganyika. Il a parcouru, au total, près de 60 000 kilomètres, principalement en avion.

Dans chacun de ces pays, il a pris contact avec les autorités et les Croix-Rouges existantes ou en voie de formation. Sa mission portait sur trois questions principales, au sujet desquelles il a eu de nombreux entretiens : la diffusion des Conventions de Genève, le développement des nouvelles Sociétés nationales de la Croix-Rouge, et la possibilité de visites aux personnes détenues à la suite des événements.

M. Hoffmann doit encore se rendre au Bechouanaland, au Burundi, aux Comores, au Nyassaland, aux Seychelles et à Zanzibar.

Dans la deuxième partie de sa mission, le délégué général reprendra, sur une base plus concrète, l'étude des questions humanitaires abordées lors de ses premiers contacts avec les nouvelles Sociétés nationales et les autorités des pays visités. D'ores et déjà, il est possible d'affirmer que la présence de M. Hoffmann en Afrique aura permis d'y faire progresser l'idée de la Croix-Rouge.

Au Burundi

Le délégué du CICR en Rhodésie du Sud, M. Geoffrey C. Senn, s'est rendu récemment au Burundi afin de s'informer sur la situation générale de ce pays et de visiter les détenus des trois prisons centrales d'Usumbura, de Kitega et de Rumonge. Il s'y est entretenu avec des prisonniers et a demandé aux autorités d'apporter certaines améliorations à leurs conditions d'internement. M. Senn a également renoué d'anciens contacts avec les autorités du Burundi et avec les milieux autochtones et européens de ce pays.

Distinction japonaise

Le 30 août, M. Léopold Boissier s'est vu décerner la Médaille de première classe de l'ordre du Trésor Sacré par son Exc. M. Akiro Ohye, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon à Berne. Cette cérémonie s'est déroulée au Consulat général du Japon à Genève, en présence du Consul général et de hauts fonctionnaires.

Auparavant, S. Exc. M. Akiro Ohye avait été reçu au siège du Comité international de la Croix-Rouge.

La célébration du centenaire de la Croix-Rouge en Belgique

Le Centenaire de la Croix-Rouge a été célébré à Liège, le 15 septembre, avec un éclat particulier.

Au cours de la séance commémorative qui s'est tenue au Palais des Congrès et qui était présidée par M. Jean Pirmez, président provincial, et par le Dr François Mignolet, président de la section de Liège, M. Jean Pictet, directeur au CICR, venu de Genève pour la circonstance, a prononcé une conférence sur les Conventions de Genève et a présenté le film « Croix-Rouge sur fond blanc », qui a remporté un vif succès. Puis M. Daniel Godfrind, directeur général de la Croix-Rouge de Belgique, a traité le sujet : « Un homme, une idée, cent ans de grandeur ».

Une intéressante exposition, retraçant cent ans d'activité, a été ensuite inaugurée à l'Hôtel-de-Ville. S.A.R. le prince Albert, président de la Croix-Rouge de Belgique, honorait de sa présence la manifestation, à laquelle participaient également les autorités civiles, militaires et religieuses.

En Grèce

La mission, commencée le 20 juin dernier par M. Germain Colladon, délégué du CICR, auprès de certains détenus en Grèce, s'est terminée en août.

En collaboration avec la Croix-Rouge hellénique, M. G. Colladon a visité une quinzaine de centres de détention, entre autres ceux

de Amphissia, Patras, Nauplie, Trikala, Leukade Chalkis Kalamiou en Crète, Sotiria, l'hôpital pour détenus de St-Paul à Athènes, Mytilène, Eptapyrgion à Salonique, Egine, Alikarnassos à Heraklion pour finir le premier août par la prison Averof, division des femmes, à Athènes.

M. Colladon a procédé à des distributions pour une valeur globale de 298.385,— fr.s. qui comprenaient des médicaments pour 10.265,— fr., des vêtements, (offerts par diverses Croix-Rouges nationales), pour 244.120.— fr. et des vivres (surplus laitiers de la Confédération, 3 tonnes de fromage et 5 tonnes de lait) pour 44.000.— fr. Les familles des détenus ont bénéficié également de ces secours.

Rapatriement de Coréens au Japon

Le 109^{me} transport de Coréens désirant quitter le Japon pour regagner le lieu de leur choix dans leur pays d'origine est parti de Niigata au début d'août, en présence d'un délégué du CICR. Il avait à bord 278 partants, ce qui porte le nombre total des personnes rapatriées sur le port nord-coréen de Chong-Jin à 80 158.

Nouveau film du CICR

A l'occasion du Centenaire de sa fondation, le Comité international de la Croix-Rouge vient de réaliser un film intitulé « Croix rouge sur fond blanc ». Cette bande en couleurs, d'une durée de vingt minutes, est due au cinéaste suisse Charles Duvanel. Tournée exclusivement à l'aide de documents authentiques, elle illustre l'idée humanitaire qui a inspiré Henry Dunant et les autres fondateurs de la Croix-Rouge et retrace les grandes étapes franchies par le Comité international depuis 1863 jusqu'à aujourd'hui. Elle fut officiellement présentée le 5 septembre aux délégués participant au Congrès du Centenaire de la Croix-Rouge, puis dans divers cinémas en Suisse et dans d'autres pays.
